

DELIBERATION N° 07 - ECOLE DE MUSIQUE - RAPPORT D'ACTIVITE 2011-2012

Rapporteur : MME THOMAS

Administrée par la Ville de Ludres, l'Ecole Municipale de Musique a le statut juridique de régie dotée de l'autonomie financière. Son budget est à la charge de la commune, qui perçoit un droit de scolarité de la part des élèves.

Ainsi, l'Ecole de Musique a pour objectif l'accès à la musique pour le plus grand nombre et d'offrir la possibilité aux ludréens de pratiquer un instrument dans une proximité géographique, dans un cadre structuré, avec la garantie d'un enseignement sérieux, tout en respectant la notion de loisir du musicien appelé « amateur ».

Elle est un lieu de vie et de rencontre pour le public et permet de créer des rencontres et d'établir des liens entre les différentes structures existantes à Ludres.

D'autre part, sa présence est souvent sollicitée lors des manifestations de Ludres : fête de la musique, jumelage, inauguration de structures.

Dans une logique d'évaluation, un rapport d'activité a donc été établi, comme chaque saison, pour l'année 2011-2012, l'ouverture de l'école étant similaire à une année scolaire. La commission culture a validé celui-ci.

Enfin, des objectifs ont pu être établis pour l'année 2012-2013 :

- réalisation de concerts d'élèves
- réalisation d'heures de musique, moments entre musiciens et le public
- mise en place de projets communs avec différents partenaires
- participation et collaboration aux manifestations de la ville
- création d'une manifestation exceptionnelle en 2013

Il est à noter que le Conseil d'Exploitation de l'établissement a rendu un avis favorable le 21 mai 2013.

Monsieur le Maire indique que l'Ecole de Musique fonctionne bien et qu'un spectacle de grande qualité a été donné lors de la fête de l'œuf à Fléville réunissant plusieurs écoles de musique, notamment le Conservatoire, Laxou, Vandœuvre et Jarville.

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- prend acte du rapport de l'école de musique 2011-2012 ;
- prend acte des objectifs 2012-2013 de l'Ecole de Musique.